

**DECLARATION DES  
PERFORMANCES  
EXTRA-  
FINANCIERES**

**GROUPE GO SPORT  
2019**



## Chapitre 1 – Présentation du modèle d'affaires

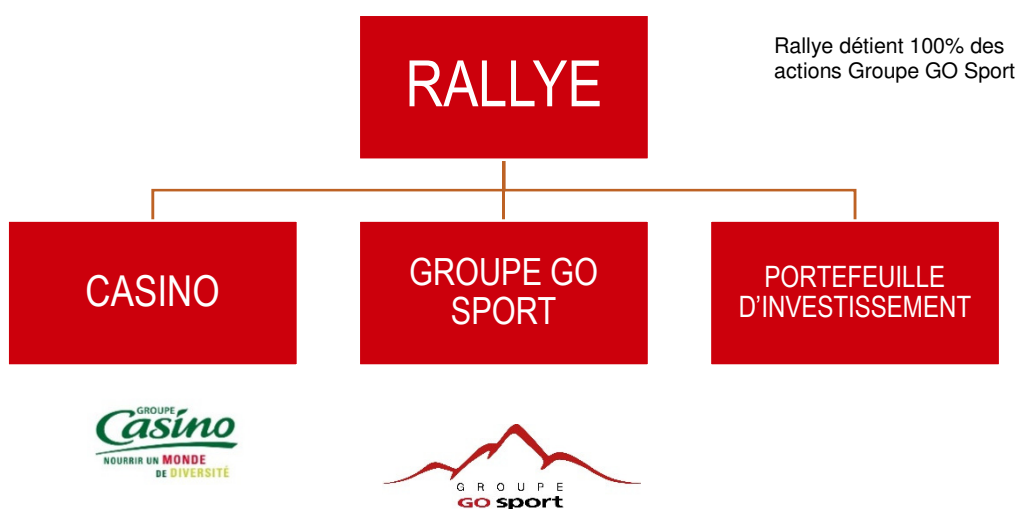
---

Né au cœur des Alpes, à la suite des Jeux Olympiques de Grenoble, Groupe GO Sport a donné naissance à l'enseigne GO Sport, dès la fin des années 70.

Au fil des années, GO Sport est devenu d'un des leaders du marché de l'équipement sportif. Intégré au sein de Groupe GO Sport en 2014, Twinner est un réseau de magasins revendiquant les valeurs d'authenticité et de proximité avec la nature. En 2016, une partie des magasins Twinner existent désormais sous enseigne GO Sport Montagne.

La croissance progressive du réseau en France pour ces trois enseignes s'est accompagnée d'un développement régulier hors de nos frontières, tout d'abord en Pologne avec GO Sport, dès 1999 mais bientôt sur tous les continents avec le succès rapide de la master franchise et une position de leader au Moyen-Orient.

Groupe GO Sport est détenu par Rallye, un acteur majeur dans le secteur de la distribution.



### *Equipe dirigeante*

Au 31 décembre 2019, **l'équipe dirigeante** de Groupe GO Sport se compose ainsi :

Greta BOUCHARA, Directrice Juridique  
Julien BUISSONNIER, Directeur Contrôle de Gestion  
Yannick BUTSCHER, Directeur Supply Chain  
Nicolas FANJAS-CLARET, Directeur de l'Offre  
Donia GALAI, Directrice Financière  
Samuel JODEAU Directeur de l'affiliation France et International  
Benoît LEGRAND, Directeur des Ventes  
Séverine MACKE Directrice des Ressources Humaines  
Benjamin ROBINET, Directeur Marketing, E-commerce et Merchandising  
Franck WIEDER, Directeur Organisation et Système d'Information

## ***Faits marquants de l'exercice***

Le volume d'affaires s'établit à plus de 739 millions d'euros en 2019.

Le chiffre d'affaires consolidé de Groupe GO Sport s'élève à 483 millions d'euros, en décroissance de -2 % par rapport à 2018 et en amélioration de + 4 % à magasins comparables et taux de change constant.

GO Sport France a réalisé un volume d'affaires de 624 millions d'euros en 2019 et un chiffre d'affaires à magasins comparables en progression de + 4. %.

La clarification du positionnement commercial de l'enseigne autour du concept de coach porte ses fruits avec une hausse du trafic comparable sur le parc intégré de +2,3%.

Depuis 2017, un véritable travail sur l'amélioration de l'offre produit a été effectué. Il s'est fondé sur la segmentation des catégories de produits, l'amélioration de la disponibilité des produits sous contrainte de stock par la création du programme « Best » et du programme de massification, le dimensionnement de gammes basé sur des performances commerciales et sur la mise en place d'un plan de croissance des catégories : GO Shoes (avec des investissements dans les magasins), GO Man (développement du sportswear et lifestyle) et Sports collectifs.

Cette politique a permis au trafic en magasin et au chiffre d'affaires de progresser.

La cession des activités de l'enseigne Courir à Equistone pour une valeur de 283m€ a été finalisée le 28 février 2019

Enfin, les cessions des activités des enseignes Tool Fitness et GO Sport Pologne ont été réalisées dans le cadre de l'année 2019.

Afin d'accélérer la transformation du Groupe, la direction de la société a été renouvelée début 2019 avec la nomination de Philippe Favre au poste de Président et Brice Garnier au poste de Directeur Général. Membres du cabinet Prospères, ils possèdent une expertise reconnue dans la gestion des sociétés en transformation.

## ***Perspectives***

GO Sport entend réaffirmer fermement son ancrage dans le sport et résolument s'engager dans un modèle économique d'une entreprise omnicanale (non plus multicanale) de distribution où l'offre produit, la politique commerciale et la politique de prix sont unifiées pour tous les axes de distribution (magasins intégrés, affiliés et web) et où les échanges se font « sans couture »

L'enseigne va ainsi franchir une nouvelle étape dans sa stratégie digitale avec la refonte de son site e-commerce.

GO Sport devra aussi s'affirmer comme un réseau de destination pour les grandes marques internationales de sport qui seront d'autant plus attirées par l'enseigne que le modèle économique choisi leur permettra de déployer sur tout le territoire leur image et leurs produits de manière uniforme et cohérente.

Enfin, GO Sport devra s'appuyer sur son maillage urbain de proximité en consacrant son ancrage en région parisienne et dans les grandes villes.

## Chapitre 2 – Principaux risques RSE pour la société

---

Conformément aux exigences réglementaires établies par la transposition dans le droit français de la directive européenne sur le reporting extra-financier, le Groupe Go Sport a complété en 2019 sa démarche RSE via la conduite, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, d'une revue de ses principaux risques et opportunités environnementaux, sociaux, ainsi que liés aux Droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption. La méthodologie de l'analyse a reposé sur trois grandes étapes structurantes :

1. La définition de l'univers de risques extra-financiers du Groupe a permis d'identifier une vingtaine de risques et opportunités pouvant avoir un impact significatif sur l'entreprise, ou que l'entreprise fait porter sur la société au sens large. La construction de cet univers de risques et opportunités a été réalisée sur la base des connaissances de l'activité du Groupe Go Sport, ainsi que sur une recherche bibliographique sectorielle, basée notamment sur des référentiels reconnus internationalement, tels que celui de MSCI et SASB. En cohérence avec le secteur d'activité et les enjeux propres au Groupe, un univers restreint de risques et opportunités RSE a ainsi pu être défini.
2. Chaque risque et opportunité RSE a ensuite fait l'objet d'une cotation. Une note a ainsi été attribuée à chacun d'entre eux suivant deux critères : le niveau de gravité en cas de survenance du risque et la probabilité d'occurrence de ce risque.
3. A l'aune des différents couples « gravité – probabilité d'occurrence », les risques et opportunités RSE du Groupe Go Sport ont enfin été hiérarchisés pour permettre d'identifier 5 risques prioritaires pour le Groupe :
  - **Risque 1 – Non prise en compte de critères RSE dans les pratiques d'approvisionnement** : Achats de matières premières pouvant avoir des impacts négatifs significatifs sur la société et l'environnement tels que les pollutions liées à la production, la déforestation, l'épuisement des ressources, l'atteinte aux droits de l'homme, la corruption, le travail des enfants ou encore le partage de la valeur le long de la chaîne d'approvisionnement.
  - **Risque 2 – Mauvaises conditions de travail des collaborateurs et mauvaise qualité de vie au travail** : Baisse de la motivation, de la productivité et/ou atteinte de la santé mentale ou physique des collaborateurs, dues notamment à un déséquilibre entre vie professionnelle et personnelle, à une sous rémunération, à des outils de travail non adaptés ou encore à du harcèlement managérial.
  - **Risque 3 – Mauvaise qualité/sécurité des produits et non développement d'une offre de produits responsables** : Mise sur le marché de produits ne respectant pas les standards de sécurité, de qualité ou pouvant avoir un impact sur la santé du client, dispositifs de contrôles et d'audits insuffisants chez le fournisseur, politiques et processus de retrait / rappel non maîtrisés par les équipes, non prise en compte des nouvelles attentes des clients pour des produits durables.
  - **Risque 4 – Non prise en compte de l'économie circulaire** : Non prise en compte de l'éco-conception des produits et des emballages, suremballage des produits non optimisés (dont les cintres), filières de collecte, de tri et de recyclage non mises en place.
  - **Risque 5 – Risques liés au changement climatique** : Rejets de polluants atmosphériques contribuant au changement climatique, consommation non maîtrisée d'énergie dans la logistique, les magasins ou les entrepôts, notamment pour le transport amont, l'éclairage, le chauffage et la climatisation.

Ces risques, ainsi que les politiques mises en place par Groupe Go Sport pour s'en prémunir, sont présentés ci-après.

### **3.1. APPROVISIONNEMENTS RESPONSABLES**

#### 3.1.1. POLITIQUES

Gouvernance : La politique et les plans d'actions relatifs aux approvisionnements sont pilotés par le pôle « Production Marques Propres » qui maîtrise l'intégralité du développement produit sur les marques propres : design, modélisme, qualité, import. Les politiques mises en place ci-dessous concernent le périmètre des marques propres du groupe Go Sport.

#### ***Prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans la politique d'achat***

Groupe GO Sport a demandé à l'ensemble de ses fournisseurs de marques de distributeur (MDD) de signer ses Conditions Générales d'Achat dans lesquelles sont notamment précisées les exigences en termes de responsabilité environnementale et sociétale.

La première exigence est de respecter, dans les locaux de production, les lois et décrets se rapportant à la protection de l'environnement selon la norme ISO 14001.

Groupe GO Sport travaille en partie avec des fournisseurs textiles certifiés Oeko-Tex100. Différents fournisseurs textiles ont déjà communiqué une copie du certificat Oeko-Tex100 obtenu précisant son champ d'application et sa date limite de validité.

La deuxième exigence est de préserver la santé des clients et de protéger l'environnement, selon le règlement européen REACH, à savoir interdiction de fournir des substances très préoccupantes pour la santé, ou toxiques et très persistantes.

Groupe GO Sport demande également à ce que les fournisseurs MDD délivrent, deux fois par an, une lettre de garantie certifiant qu'aucun produit ni aucun emballage n'excède la limite tolérée en poids de 0,1% de substance très préoccupante par produit, et qu'aucun produit ni aucun emballage ne contient de substances interdites. La liste des substances interdites à date est disponible sur le site de l'ECHA (European Chemicals Agency).

Des tests de laboratoire extérieurs ont lieu pour vérifier la véracité des informations remontées par les sous-traitants. Des revues de collections marques propres sont organisées chaque année pour identifier toutes les substances très préoccupantes susceptibles d'être présentes dans les différents produits. Ces tests ont lieu avant les livraisons des marchandises pour pouvoir réagir en cas de non-conformité.

Groupe GO Sport demande à ce que les fournisseurs MDD s'engagent également à ne pas utiliser de produits interdits ou dangereux (colorants prohibés, pesticides, nickel, chrome, etc.) et à respecter les exigences réglementaires concernant les Equipements Electriques et Electroniques (EEE).

Sur demande de Groupe GO Sport, chaque fournisseur est tenu de communiquer les informations relatives aux conséquences de l'activité de sa société sur l'environnement.

Enfin, Groupe GO Sport a fait le choix d'interdire la commercialisation de produits contenant de la fourrure animale au sein de l'ensemble du réseau intégré GO Sport, du site e-commerce de GO Sport et de sa Marketplace (plusieurs acheteurs et fournisseurs externes à l'entreprise qui commercialisent des produits sur le site e-commerce de GO Sport) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Groupe GO Sport a également signé, en novembre 2016, le Code de conduite RSE de l'Union Sport et Cycle, rappelant notamment la nécessité de prendre en compte le bien-être animal dans les achats réalisés (marques propres et marques internationales).

#### ***Sélection des fournisseurs en fonction de la politique d'achats***

Plus de 56 % des achats sont réalisés par l'intermédiaire d'agents mandatés par Groupe GO Sport, ce qui permet au groupe de sécuriser ses approvisionnements et de garantir la qualité des produits. Concernant ces achats, des clauses existent déjà et des critères imposent aux fournisseurs d'avoir réalisé un audit dans les trois années précédant la signature du contrat qui les lie à Groupe GO Sport. Pour les achats réalisés directement par l'UES, un processus d'homologation de nouveaux fournisseurs a été mis en place depuis mi-2013, à la demande de la direction du groupe.

Tout fournisseur, pour être sélectionné au sein de Groupe GO Sport, doit donc désormais remplir strictement les conditions suivantes :

- ✓ Ethique :
  - Envoi à Groupe GO Sport d'un diplôme SA 8000 ou WRAP de moins de 3 ans ou BSCI de moins de 3 ans ;
  - En cas d'absence de diplôme, envoi d'un audit social complet de moins de 18 mois avec son plan d'actions correctives complet (avec nom de responsable + dates limites).
  
- ✓ Qualité :
  - Envoi à Groupe GO Sport d'un diplôme ISO 9001 de moins de 3 ans ;
  - En cas d'absence de diplôme, envoi d'un audit qualité complet de moins de 3 ans avec son plan d'actions correctives complet (avec nom de responsable et dates limites).
  
- ✓ Absence de substance préoccupante dans les produits livrés (REACH) et tests de laboratoire :

- Envoi à Groupe GO Sport d'un processus expliquant en détails comment les substances très préoccupantes sont détectées et quelles sont les actions entreprises pour qu'elles n'apparaissent pas dans les produits (les fournisseurs doivent être pris en considération dans ce processus) ;
- Envoi à Groupe GO Sport d'une procédure expliquant comment sont réalisés les tests de laboratoire obligatoires.

Ces règles sont appliquées pour chaque usine ou lieu de production. Pour toute usine n'appartenant pas au fournisseur (sous-traitance), une autorisation de Groupe GO Sport doit être impérativement demandée au préalable. Si cette autorisation n'est pas obtenue, Groupe GO Sport met un terme aux relations commerciales.

### **La mise en place d'une scorecard pour évaluer les fournisseurs**

Le service qualité de Groupe GO Sport évalue chaque année la performance de ses fournisseurs de marques propres. Cette analyse permet un pilotage fiable de notre parc de sous-traitants. Elle permet de sélectionner sur des critères précis les bons sous-traitants qui seront interrogés lors des appels d'offres de la saison n+1.

Les objectifs de ce dispositif sont donc :

- D'obtenir une image précise de la performance fournisseur (attribution d'une note). Les règles suivantes ont été adoptées :
  - o Note inférieure à 10/20 : fournisseur déréférencé.
  - o Note comprise entre 10 et 14/20 : fournisseur en suspens. Une analyse au cas par cas déterminera la décision à appliquer en fonction de la nature des dysfonctionnements constatés. Groupe GO Sport se positionne dans une démarche de progrès continu avec ces fournisseurs. Une fois les dysfonctionnements identifiés, un plan d'actions correctives est mis en œuvre.
  - o Note supérieure ou égale à 15/20 : fournisseur sélectionné.
- de structurer le panel fournisseur en termes de performance mais aussi de logiques industrielles ;
- de rationaliser les décisions d'allocation des appels d'offres ;
- d'améliorer la coordination des équipes dans la sélection fournisseurs et développer une réelle transversalité des achats sur le périmètre global marques propres.

Les critères d'évaluation sont de quatre ordres :

- Respect des dates de livraisons ;
- Qualité des développements (respect du cahier des charges) ;
- Satisfaction des exigences qualités GO Sport ;
- Respect des conditions Achats et logistiques.

### ***Conditions générales d'achat***

La version actuelle des conditions générales d'achat est en place depuis 2016. Elles intègrent notamment les éléments suivants :

- o Le respect de la qualité attendue et la conformité avec le cahier des charges défini par Go Sport
- o Le respect strict de la réglementation européenne et française et des standards internationaux en termes d'utilisation de substances (REACH, RoHS), de droit du travail (recommandations du BIT), de protection de l'environnement (ISO 14001)
- o La conformité du packaging pour assurer la résistance du produit à la pression, l'humidité, le gel, la chaleur...
- o Les spécificités liées au recours à des sous-traitants ; le fournisseur doit informer le groupe Go Sport de leurs identités et s'assurer de leur conformité avec les conditions générales d'achat et particulièrement sur le respect des droits du travail.

Les CGA sont signées par l'ensemble des fournisseurs de produits à marques propres du Groupe Go Sport (Go Sport France, Courir France et ou Go Sport Pologne)

### ***Procédure de mise en place d'audits sociaux***

Tout fournisseur doit fournir un rapport d'audit social valable et conforme aux exigences du groupe. Celui-ci est systématiquement analysé avant toute validation. Un pilotage strict des dates de validité des rapports d'audits a été mis en place.

Tous les fournisseurs marques propres actifs du Groupe GO Sport répondent aux critères exigés dans le livret Blanc, un document reprenant les exigences de Groupe GO Sport sur les 3 points suivants : éthique, qualité et environnement.

Ils doivent répondre positivement aux critères de sélection de Groupe GO Sport sur les parties sociétales et environnementales. Ils sont audités, sous l'une ou l'autre de ces deux méthodes. L'ensemble des audits réalisés depuis trois ans s'établit selon la répartition suivante : une enveloppe de 20k€ est allouée chaque année pour que Groupe GO Sport déclenche des audits par lui-même, en sachant que le coût moyen d'un audit est de 1300 USD. Le coût unitaire par jour et par personne étant de 450 Euros tout inclus (trajets, hébergement, frais de bouche).

Groupe GO Sport détient des données chiffrées globales qui concernent le nombre de personnes travaillant en usine chez ses sous-traitants. La précision de ces données reste néanmoins approximative car elles concernent Groupe GO Sport mais aussi les autres compétiteurs, avec une répartition variable.

L'importance de la sous-traitance est significative pour Groupe GO Sport.

Le tableau ci-dessous précise la répartition du chiffre d'affaires réalisé en Valeur Vente Hors Taxe 2019 entre les marques distributeurs, les marques internationales et les marques exclusives (marques détenues par des tiers et dont le Groupe a l'exclusivité).

Type de marque	Valeur Vente Hors Taxes 2019 GROUPE GO SPORT ET SES FILIALES
Marq. distributeur	21,2%
Marq. internationale	73,1%
Marq. exclusive	5,7%

### 3.1.2. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

En 2019, le groupe Go Sport a travaillé sur :

- La mise à jour de la base de données ICS en remettant toutes les informations à jour par usine. Ce qui a permis de créer 174 usines référencées dans la base. 57% de ces usines sont exclusives à Go Sport et 43% sont partagées avec d'autres membres ICS.
- 2 audits sociaux ont été réalisés avec plan d'action (le décalage existant entre le prévisionnel soit 10 audits est lié à la rédaction de notre contrat avec les sociétés d'audit dans le cadre de la RGPD)
- Il est prévu pour l'année 2020 de réaliser des audits au sein de 10 usines.

### 3.1.3. PERFORMANCE

*Pour suivre la performance du groupe Go Sport sur cette thématique, les indicateurs part des achats MDD par pays d'origine et Nombre d'audits sociaux réalisés ont été choisis car ils illustrent la performance du groupe Casino à connaître sa chaîne d'approvisionnement et à s'assurer de la conformité de ses fournisseurs.*

Part des achats MDD par pays d'origine	2018	2019
<b>Chine</b>	<b>72,09%</b>	<b>74,95%</b>
<b>Bangladesh</b>	<b>9,42%</b>	<b>10,91%</b>
<b>Tunisie</b>	<b>4,92%</b>	<b>1,25%</b>
<b>Inde</b>	<b>3,76%</b>	<b>3,51%</b>
<b>France</b>	<b>1,11%</b>	<b>0,54%</b>
<b>Pakistan</b>	<b>2,40%</b>	<b>1,09%</b>
<b>Italie</b>	<b>1,27%</b>	<b>1,09%</b>
<b>Hong Kong</b>	<b>0,82%</b>	<b>0,58%</b>
<b>Turquie</b>	<b>0,66%</b>	<b>0,39%</b>
<b>Portugal</b>	<b>0,53%</b>	<b>0,66%</b>
<b>Bulgarie</b>	<b>0,54%</b>	<b>0,30%</b>
<b>Maroc</b>	<b>0,53%</b>	<b>0,66%</b>
<b>Viêt Nam</b>	<b>0,55%</b>	<b>1,17%</b>
<b>Indonésie</b>	<b>0,48%</b>	<b>0,74%</b>
<b>Taiwan</b>	<b>0,11%</b>	<b>0,17%</b>
<b>Pays-Bas</b>	<b>0,18%</b>	<b>0,63%</b>
<b>Espagne</b>	<b>0,13%</b>	<b>0,18%</b>
<b>Malaisie</b>	<b>0,05%</b>	<b>0,11%</b>
<b>Non affecté</b>	<b>0,45%</b>	<b>0,08%</b>

Un détail du nombre d'audits sociaux par catégorie est présenté dans le tableau ci-dessous :

Nombre total d'audits sociaux réalisés / catégorie	2018	2019	2019 PER EY	Variation
Textile	25	0	15	-40%
Matériel	13	1	13	0%
Chaussures/accessoires	3	1	1	-67%
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>2</b>	<b>29</b>	<b>-29%</b>

### **3.2. QUALITE / SECURITE DES PRODUITS ET OFFRE RESPONSABLE**

#### 3.2.1. POLITIQUES

Gouvernance : La politique et les plans d'actions relatifs à la qualité des produits sont pilotés par le pôle « Production Marques Propres » qui maîtrise l'intégralité du développement produit sur les marques propres : design, modélisme, qualité, import. Les politiques mises en place ci-dessous concernent le périmètre des marques propres du groupe Go Sport.

#### ***Procédures et process de développement produits***

Le développement de certains produits à marques propres sont gérés de A à Z par les équipes Go Sport ; design, modélisme, qualité, import, ...

Des responsables qualité vérifient à chaque étape du développement que les produits sont bien conformes à la réglementation (sécurité notamment) et à la qualité attendue (fonctionnalité notamment)

Une attention particulière est mise sur les EPI (équipements de protection individuelle) à destination des clients (exemples : casques, coudières, etc...)

#### ***Procédures et process de contrôle de la qualité des produits.***

Des contrôles sont réalisés systématiquement pour chaque nouveau produit ; de même pour les produits de nouvelles gammes issues de fournisseurs déjà référencés.

Des contrôles aléatoires sont réalisés en magasin sur les produits pour vérifier la conformité sur la qualité produite ainsi que la conformité avec la réglementation (ex. REACH)

#### 3.2.2. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

En 2019, le Groupe Go Sport a travaillé sur :

- La mise aux normes des EPI avec l'évolution réglementaire de la certification CE vers UE : remise à jour de l'ensemble des notices et lien réalisé sur site Internet.
- La mise à jour des tests laboratoires : toutes les certifications sont réalisées par des laboratoires hors UK, donc aucun impact après le Brexit
- Tous les fournisseurs travaillant des produits textile à base de polyester ont été interrogés sur du polyester recyclé, tout comme les fournisseurs travaillant à base de coton, afin d'avoir des cotations sur des bases de coton recyclé pour les mobiliser sur cette recherche et au plus tôt pouvoir acheter sur ces matières.
- Pour 2020 les équipes vont travailler à la LECet aux moyens qui permettront d'aller vers la notation des textiles.



### 3.2.3. PERFORMANCE

Pour suivre la performance du groupe Go Sport sur cette thématique, l'indicateur Nombre de contrôles aléatoires réalisés sur l'année a été choisis car il illustre la performance dans la maîtrise du niveau de qualité de ses produits.

Indicateur test en laboratoire				
Laboratoire	Type d'audit	Nombre d'analyses 2018	Nombre d'analyses 2019	Variation
<b>SGT</b>	Inspections pré-embarquement	347	449	29%
<b>Bureau Veritas</b>	Inspections pré-embarquement	278	78	-72%
<b>Divers</b>	Tests qualité produit	4	32	700%
<b>TOTAL</b>		<b>629</b>	<b>559</b>	<b>-11%</b>

### **3.3. CONDITIONS ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

#### **3.3.1. POLITIQUES**

Gouvernance : La politique et les plans d'actions relatifs aux conditions de travail et à la qualité de vie au travail sont principalement gérés localement par les magasins ou régionalement par les responsables RH des directions régionales. Le Groupe Go Sport n'a pour le moment pas mis en place de politiques ou de guidelines communes ; néanmoins certains dispositifs communs sont déployés au niveau du Groupe.

Le Groupe GO Sport recherche l'amélioration constante des conditions de santé et de sécurité pour ses collaborateurs. L'amélioration des conditions de travail passe par l'accompagnement de la Direction des Ressources Humaines et des services techniques afin de mettre en place de nouveaux équipements de protection collective et individuelle et de procéder à de nouveaux aménagements sur les magasins.

Chez GO Sport, dans le cadre de la prise en compte de la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et suite à l'expertise ergonomique du système de caisse réalisée en 2015, de nouvelles lignes de caisses ont été mises en place lors des changements de ces dernières en tenant compte des précédentes observations.

En outre, dans le cadre du CHSCT GO Sport réuni à 17 reprises en 2019, l'ensemble des accidents du travail a été étudié afin notamment de souligner les situations répétitives et de mettre en place des plans d'actions tendant à la disparition de ces dernières.

#### ***Bourse à l'emploi***

Le Groupe GO Sport est très attentif à permettre une évolution professionnelle pour l'ensemble de ses collaborateurs. C'est pourquoi de nombreux postes sont ouverts en interne via une bourse à l'emploi. Les postes ainsi ouverts sont diffusés via le site Intranet du Groupe et adressés par mail aux collaborateurs du Siège social. Les offres sont diffusées tout au long de l'année, en fonction des opportunités ouvertes.

#### ***Programme de formation***

Le Groupe Go Sport entend accompagner chaque collaborateur tout au long de sa vie professionnelle et à chaque étape de celle-ci. A ce titre, une attention particulière est portée à la formation, notamment lors de la prise de fonction, aux situations d'évolution de périmètre et de changement de mission.

##### *E-learning*

L'accès à la formation pour tous collaborateurs par la mise à disposition d'une plateforme e-learning est en place depuis l'année 2017. Les modules de formation sont accessibles en magasin sur PC et tablettes via une connexion individualisée. Cette plateforme contribue à développer les compétences des collaborateurs dès leur intégration et tout au long de leur parcours professionnel au sein du groupe. Cet outil est gage de performance, de flexibilité et de rapidité dans l'organisation et le suivi des formations, notamment grâce un lien direct avec le SIRH.

<b>Formation en e-learning</b>		
Nombre de sessions	8 489	4 674
Nombre d'heures de formation	3 977	1 975

##### *Formations en présentiel*

En complément des formations à distance, le Groupe GO Sport organise de nombreuses sessions de formation en présentiel permettant une approche personnalisée et un contact direct avec le formateur, qui peut ainsi adapter le contenu et le rythme de la formation aux stagiaires présents. Ces formations sont d'une durée variable, d'une à plusieurs journées consécutives ou non et alternent le plus souvent enseignement théorique et mise en situation. Ce type de formation est source d'échanges et crée un véritable lien humain

	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Formation en présentiel</b>		
Nombre de stagiaires	1 336	1 273
Nombre d'heures de formation	18 899	11 651
Nombre de personnes formées	759	717

Mise en place de formations obligatoires :  
Module SST et module d'intégration pour l'ensemble des nouveaux arrivants  
1 jour de formation obligatoire pour les managers en magasin

### ***Télétravail***

Dans le cadre d'une réflexion sur une nouvelle organisation du travail plus opérationnelle et plus responsable, le Groupe GO Sport a souhaité mettre en place le télétravail, via une charte qui en fixe les conditions d'exécution.

Ainsi, sont notamment précisés les critères d'éligibilité pour pouvoir bénéficier du passage en télétravail. Il est également rappelé que le passage en télétravail repose sur la base du volontariat et les modalités de mise en œuvre du télétravail. Le Groupe Go Sport a souhaité permettre aux collaborateurs de l'entreprise de bénéficier d'une journée maximum par semaine de télétravail.

En effet, le télétravail doit permettre d'adapter les modes d'organisation du travail, en conciliant performance économique et équilibre vie personnelle / vie professionnelle, tout en prenant en compte d'autres enjeux comme ceux du développement durable ou de la responsabilité sociale de l'Entreprise.

### ***Dispositif de soutien psychologique***

Le Groupe GO Sport poursuit sa collaboration avec l'Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources (IAPR) pour l'accompagnement des collaborateurs exposés, sur leur lieu de travail, à des situations psychologiquement éprouvantes d'origine extérieure à l'entreprise (bagarres, violences physiques et verbales, attentats).

### ***Intégration des collaborateurs***

Les collaborateurs du Siège nouvellement embauchés au sein du Groupe GO Sport bénéficient d'un parcours d'intégration leur permettant d'appréhender le fonctionnement de l'entreprise, de connaître leurs interlocuteurs et d'envisager sereinement leurs premiers mois au sein de l'entreprise.

Un point RH au bout d'un mois est alors programmé afin de faire le point sur les premières impressions et plus globalement sur l'intégration du collaborateur.

Pour toute rupture de la période d'essai à l'initiative du collaborateur, le service des Ressources Humaines le reçoit afin d'en connaître les raisons et d'optimiser ses process d'intégration le cas échéant.

Les collaborateurs des magasins Go Sport bénéficient également d'un cursus de formation complet.

Pour les équipes encadrantes (DM, MR et AD) le cursus comprend des formations en présentiel d'une durée variable selon leur profil, non seulement au sein d'un magasin école, mais également au sein du Siège social. Ces formations ainsi organisées comprennent des sessions de présentation des services du Siège, du management, de la communication, de la relation clients, des RH, etc...

Pour le reste des équipes, l'intégration est réalisée via le suivi d'un module E-Learning.

### **3.3.2. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE**

GO Sport a continué le développement et la mise à disposition de nouveaux modules e-learning tels que les formations « produits marques » en collaboration avec les marques telles que Nike et l'intégration en 2019 d'Asics et Adidas d'Odlo. Ces modules présentent les tendances, les produits et leurs techniques et les arguments de vente.

Nous avons développé principalement les modules e-learning autour de nos produits « marque de distributeur » (MDD), tels que les maillots de bain et le Vélo à Assistance Electrique notamment.

Le Groupe a également développé des modules sociétaux comme le Prélèvement à la source pour les managers.

En 2019, 4624 sessions de formation ont été réalisées en e-learning soit 1 893 heures de formation. En décembre 2019, 71 modules sont disponibles sur la plateforme (11 pour les services support GROUPE GO SPORT, 71 pour les magasins GO SPORT France).

En complément des formations à distance, le service formation a permis aux collaborateurs du GROUPE de suivre des formations en présentielle. En 2019, 703 collaborateurs ont bénéficié d'une formation.

Sessions de formation et nombre de personnes formées en 2019

	UES
NOMBRE DE SESSIONS en présentiel	238
NOMBRE DE PERSONNES FORMEES (HORS E-LEARNING)	703

En complément, 51 contrats de professionnalisation et 38 contrats d'apprentissage ont été signés au cours de l'année 2019 sur l'ensemble de l'UES.

1 285 stagiaires ont bénéficié de 11 729 heures de formation. Enfin, 48 heures de formation ont été réalisées via le CPF (compte personnel de formation).

### 3.3.3. PERFORMANCE

Pour suivre la performance du groupe Go Sport sur cette thématique, les indicateurs taux de fréquence, taux de gravité des accidents du travail, taux d'absentéisme et taux de rupture de période d'essai à l'initiative du collaborateur ont été choisis car ils illustrent la performance du groupe GO Sport à délivrer à ses collaborateurs un environnement de travail sûr et sont également des indicateurs du bien-être au travail.

	2018	2019
<b>Taux de Fréquence(1)</b>		
Groupe GO Sport	1,91	9,6
GO Sport France	48	36,3
TOTAL	-	32,6
<b>Taux de Gravité(1)</b>		
Groupe GO Sport	0,02	0,12
GO Sport France	1,11	0,86
TOTAL	-	0,76
<b>Nombre moyen de jours d'absences pour maladie par collaborateur</b>		
Groupe GO Sport	8,2	10,6
GO Sport France	7,4	7,19
TOTAL	-	7,51
<b>Nbre moyen de jours d'absences pour accident par collaborateur</b>		
Groupe GO Sport	0,0	0,15
GO Sport France	1,0	0,72
TOTAL	-	0,66

(1) Le TF et le TG des AT sont calculés à partir des « Jours Ouvrés Absences sans doublons

(2) les nombres moyens de jours d'absences sont calculés à partir des « Jours Calendaires Absences sans doublons »

	2018	2019
<b>Taux de fin de période d'essai à l'initiative du salarié(1)</b>		
Groupe GO Sport	13,4 %	38 %
GO Sport France	5,7 %	75 %

(1)La variation s'explique par un changement du périmètre dans le calcul de l'indicateur, en 2019 : nombre de salariés ayant mis fin à sa période d'essai / nombre de salariés dont la période d'essai a été interrompue (à l'initiative du salarié et de l'employeur)

### **3.4. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET REDUCTION DES EMISSIONS DE GES :**

#### 3.4.1. POLITIQUES

Gouvernance : Les plans d'actions relatifs au changement climatique et à la réduction des émissions de GES sont pilotés par la direction travaux et sécurité de l'enseigne Go Sport. Le Groupe Go Sport n'a pour le moment pas mis en place de politiques formalisées sur la réduction des émissions de GES mais mène des plans d'actions.

Le groupe Go Sport a identifié les principaux postes d'émission de GES sur son périmètre direct (Scope 1 & 2) :

- Consommations d'électricité pour le chauffage/climatisation des magasins
- Consommations d'électricité pour l'éclairage des magasins
- Consommations de fluides pour le chauffage/climatisation des magasins
- Eclairage des magasins : Relamping LED des magasins
  - Systématique lors de rénovations
- Mise en place d'équipements plus performants énergétiquement lors des rénovations (chauffage, climatisation)
- Remplacement de fluides par des fluides moins polluants

#### ***Véhicules électriques urbains***

L'enseigne GO Sport est acteur dans la promotion des véhicules électriques urbains tels que les hoverboards, les gyroroues, les trottinettes électriques et surtout les vélos à assistance électrique (VAE). Le réseau GO Sport a souhaité agir en faveur du développement durable et ainsi pouvoir communiquer auprès de ses clients sur ces nouveaux moyens de transports urbains, une véritable alternative à l'automobile. L'expertise de chacun de ses techniciens d'atelier dans ce domaine est indispensable pour conseiller au mieux sur les futurs utilisateurs. Deux modules de formation sur le VAE ont été créés dès 2016 et développés en 2017 et 2018 – VAE Découverte et VAE expert – pour faire de nos collaborateurs de véritables experts techniques.

Sensibiliser les collaborateurs au transport responsable est l'ambition de GO Sport, véritable ambassadeur de la mobilité verte. Ainsi, plusieurs évènements ont été organisés par Groupe GO Sport au cours de l'année 2019.

Le 14 mai 2019, les collaborateurs ont été invités à tester la conduite de vélos à assistance électrique (VAE) et de trottinettes électriques. Le 6 juin 2019, Groupe GO Sport a participé avec ses collaborateurs au challenge mobilité organisé par la région Auvergne Rhône Alpes, et ce, afin de promouvoir les modes de transport alternatif. Ces évènements ont rencontré un franc succès auprès des collaborateurs.

#### 3.4.2. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Au cours de l'année 2019, 5 rénovations ont été effectuées avec changement des équipements de chauffage / climatisation.

Par ailleurs, le magasin de Rosny 2 a été réaménagé fin 2019 notamment la maçonnerie, la menuiserie, la signalétique interne ou encore le mobilier vente.

Un relamping LED a été opéré sur l'ensemble du parc de magasin.

Le magasin de Parly a ouvert fin novembre 2019.

Enfin, la coque du magasin de Begles situé en périphérie de Bordeaux a été transférée hors du centre commercial et la cellule du centre commercial a ainsi été fermée.

#### 3.4.3. PERFORMANCE

Pour suivre la performance du groupe Go Sport sur cette thématique, l'indicateur retenu est la consommation d'électricité au global car elle illustre la performance du groupe Go sport sur les émissions directes des GES.

Indicateur	Consommation 2019	Consommation 2018	Evolution
<b>Elec (MWh)</b>	25 455 200	28 436 027	- 10 %

### **3.5. ECONOMIE CIRCULAIRE**

#### 3.5.1. POLITIQUES

Le sujet de l'économie circulaire a été identifié lors de la réalisation de l'analyse de risque RSE dans le cadre de la DPEF et n'était pas adressé jusque-là par le groupe. Le Groupe Go Sport initiera en 2019 un travail de définition et de structuration de sa démarche en faveur d'une économie circulaire afin de les publier lors du prochain exercice.

Groupe GO Sport et ses filiales ont financé des opérations de recyclage des déchets, emballages et produits en fin de vie.

#### ***Adhésion aux organismes chargés de la prévention de l'environnement***

##### Eco Systèmes

Groupe GO Sport est adhérent à l'éco-organisme ECO-SYSTEMES afin de contribuer au financement de la collecte, de l'enlèvement et du traitement des équipements électriques.

##### Corepile

Groupe GO Sport est adhérent à l'éco-organisme COREPILE concernant la collecte et le recyclage des piles.

##### Eco Textile, Linge de maison, Cuir (Eco TLC)

Groupe GO Sport s'est engagé également à contribuer financièrement au recyclage et au traitement des déchets issus des produits textiles d'habillement, de linge de maison et des chaussures mis sur le marché.

##### Eco Emballages

Groupe GO Sport continue de contribuer financièrement chaque année au recyclage des emballages, en plastique et en carton, rapportés par ses clients à leur domicile. Il en est de même pour les emballages cadeaux et les sachets de caisse.

##### Eco-Mobilier

Depuis mai 2013, Groupe GO Sport contribue financièrement, chaque trimestre, au recyclage du mobilier de jardin et des matelas.

##### Eco Folio

Groupe GO Sport contribue aussi financièrement au recyclage des papiers imprimés distribués aux clients potentiels et aux clients de Groupe GO Sport et ses filiales.

<b>Taxes / contributions</b>	<b>Groupe GO Sport</b>	<b>GO Sport France</b>	<b>Total général</b>
CONT. CUIR CHAUSS. DEFI	0	0	0
CONT. VELO PILE HORL	0	1376,16	1376,16
Contribution pour le tonnage papier	0		0
ECO EMBALLAGES		112620,09	112620,09
ECO FOLIO	0	175000	175000
ECO MOBILIER	18207,06	9600	27807,06
ECO SYSTEM	26088,8	15000	41088,8
TAXE VELO	0	6602	6602
TLC	60000		60000
<b>Total général</b>	<b>104 295,86 €</b>	<b>320 198,25 €</b>	<b>424 494,11 €</b>

### 3.5.2. PERFORMANCE

Pour suivre la performance du groupe Go Sport sur cette thématique, les indicateurs liés aux taxes éco-emballage ont été choisis car ils illustrent le fait que Go Sport contribue au développement des filières de recyclage des emballages.

Indicateur Emballage	2018	2019	Variation
Montant des taxes Eco-emballages sur la marque propre (€)	242 577	175 880	-27%
Poids des matières premières déclarées à Eco-Emballage pour la marque propre (T)	1249,4	846,3	-35%
Papier carton autre que briques (T)	1110,6	719,8	-35%
Plastique (T)	138,8	126,5	-9%

Cette évolution est due à la vente des chaussures dans leurs boîtes en carton depuis début 2018.